

RESIDENCE DU RUANDA.  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.  
N° 3543 /A.I.

Astrida, le 20 décembre 1950.-

Objet:

Groupes mobiles de cinéma.-



Monsieur le Gouverneur,

Suite à votre lettre n°5.719/1.445/AO/INFINID.  
du 9 novembre 1950, j'ai l'honneur de vous faire parvenir,  
en double exemplaire, le rapport sur la tournée du groupe  
mobile cinématographique en territoire d'Astrida.

Pour l'Administrateur Chef du Territoire,  
L'Administrateur Territorial Assistant,  
J.KIRSCH,

Monsieur le Gouverneur  
du Ruanda-Urundi

à USUMBURA.-